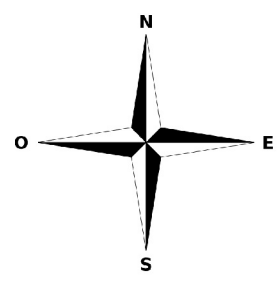


La légende indique systématiquement l'ensemble des servitudes identifiées sur le territoire intercommunal (par choix de simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes les servitudes citées ci-après sur leur territoire.



PPRI de Chailland

 Zone rouge

— A4 : Passage des engins mécaniques en bordures de cours d'eau

EL3 : Halage et marchepied

== PT3 : Réseau de communication téléphoniques et télégraphiques

EE7 : Alignement des voies nationales, départementales ou communales

AC4 : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)

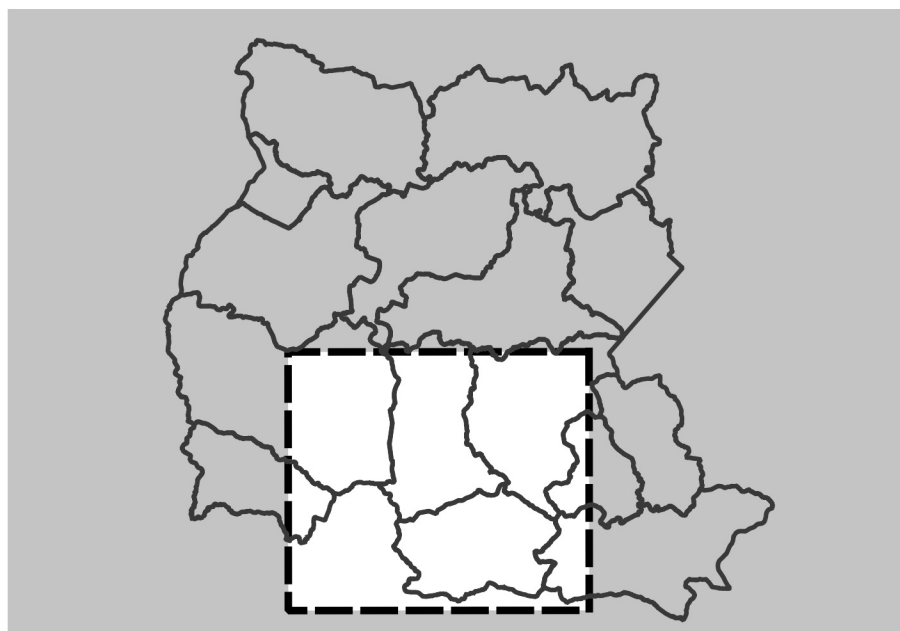
PM1 : Plan de protection des Risques Miniers

FF4 : Protection des centres de réception multi-fonctionnels contre les contre-attaques (batteries, câbles, etc.)

 PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de
L'Ernée

Servitudes d'Utilité Publique
Plan n°6



Plan du territoire
Echelle 1/15 000

PLUi arrêté le : 4 mars 2019

PLUi approuvé le : 25 novembre 2019

Modifié le :



PRIGENT & ASSOCIES
Atelier d'urbanisme
108A rue Eugène Pottier 35 000 RENNES
Tel : 02 99 79 28 19
FAX : 02 99 78 37 17

